

des choix structurants pour trouver un nouvel équilibre entre usages et ressources dans le temps et dans l'espace. C'est tout l'objet de cette entente, qui, pour ne pas constituer une structure supplémentaire en créant une conférence des territoires, considèrera le comité de bassin, qui rassemble l'ensemble des collectivités (Départements, EPCI, communes), les organismes socio-professionnels et les usagers, comme interlocuteur privilégié. Martin Malvy, Président du Comité de bassin Adour-Garonne, a d'ores et

déjà annoncé une première mesure concrète: avec l'accord des deux Présidents de région et du Directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne, une plateforme de veille et de valorisation de la recherche et des bonnes pratiques pour accompagner et faciliter les adaptations des usages et des usagers, sera créée début 2019. Cette plateforme doit faire la synthèse de l'état de la recherche sur le meilleur usage et les économies d'eau dans chacun des secteurs consommateurs. Elle établira le bilan des connaissances, en

matière d'utilisation économe de l'eau, de mise en œuvre, de coût et compatibilité entre investissements, de rentabilité et d'évolution possible des réglementations. Elle s'inspirera des bonnes pratiques présentes en France comme à l'international. Par ailleurs, une étude sera lancée, dans les mois à venir, par l'agence de l'eau Adour-Garonne, et ce, afin de recenser toutes les retenues collectives existantes et d'identifier les volumes non utilisés qui pourraient être remobilisés pour assurer du soutien d'étiage. ●

## VERS UNE FUSION INRA-IRSTEA

**Philippe Mauguin et Marc Michel, les Présidents de l'Inra et d'Irstea, ont remis le 17 octobre dernier à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, le rapport d'étape relatif à la création d'un établissement de recherche unique réunissant les deux organismes au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

L'ambition du futur établissement est de devenir l'un des leaders mondiaux de la recherche publique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, pour répondre aux enjeux liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'environnement et la santé, l'agroécologie, la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes (eau, sol, forêt...), l'érosion de la biodiversité, l'économie circulaire, etc...

Des propositions concrètes ont été soumises aux Ministres pour mener à bien cette fusion. Pour répondre

aux enjeux mondiaux et accroître son attractivité, le futur organisme déploiera des recherches finalisées, associant recherche fondamentale et appliquée, disciplinaire et interdisciplinaire. Ces recherches, qui soutiendront les politiques publiques, doivent permettre de réaliser des expertises de haut niveau, et de développer des projets tournés vers l'innovation. 7 départements nouveaux composés d'unités de recherche Irstea-Inra seront créés.

La synergie des compétences scientifiques et technologiques, la mise en commun des infrastructures de

recherche et de données devraient permettre de produire des connaissances scientifiques au plus haut niveau des standards internationaux de qualité ainsi que de promouvoir une science ouverte impliquant la diffusion et le libre accès aux résultats de la recherche. Ce nouvel établissement se veut également moteur pour la structuration régionale de la recherche et la participation à la dynamique des sites français de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le rapport remis aux ministres propose une organisation à la fois scientifique, territoriale et des services d'appui qui va être discutée avec les partenaires sociaux dans les prochains mois pour que le nouvel établissement soit opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour réussir cette phase de transition et accompagner les équipes dans ce changement, le Ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé une première enveloppe de 4 M€. ●

### EN BREF

- RGES des services d'eau et d'assainissement : Le groupe de travail de l'Astee a procédé à la mise à jour du « Guide méthodologique des émissions de gaz à effet de serre des services de l'eau et de l'assainissement ». Ce document est téléchargeable à l'adresse : <https://www.astee.org/>
- Assainissement : un rapport présente les coûts de référence des travaux d'assainissement collectif

pour la création et la réhabilitation de réseaux d'assainissement, du traitement plus poussé de l'azote et du phosphore pour toutes tailles de step et les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales. Il a été réalisé pour l'agence de l'eau RMC, à partir de l'analyse de plus de 600 opérations financées entre 2009 et 2017 par les 6 agences. [www.documentation.eauetbiodiversite.fr](http://www.documentation.eauetbiodiversite.fr)